

FAMILLE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS

'prier donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson'
(Luc 10, 2).

N° 267 JUILLET-AOÛT 2020



*Un grand champ à moissonner, une vigne à vendanger,
Dieu appelle maintenant pour sa récolte.
Un grand champ à moissonner, une vigne à vendanger,
Dieu appelle maintenant ses ouvriers.*

Contact : Philippe COMPAIN Domaine "Chez Legay"
63360 SAINT BEAUZIRE
Tél : 04.73.33.92.95 ou : 06.20.66.57.10
www.vocations63.fr

Nominations

Par décision de l'Archevêque de Clermont :

Le P. Bernard NOËL est nommé prêtre intervenant au service de la paroisse Notre-Dame de Clermont.

Le P. Pierre TÉZENAS est nommé curé de la paroisse Sainte-Croix des Puys.

Le P. Alain CROZE est nommé curé de la paroisse Saint Jean-François Régis en Livradois-Forez.

Le P. Jean-Louis VINCENT est nommé prêtre intervenant au service des paroisses Saint-Aubin de la Haute Artière, Saint-Verny du Val d'Artière, Saint-Luc et Saint-Thomas à Clermont.

Le P. Bernard ROSNET est nommé curé de la paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire.

Le P. Yesuraja INNACI et le P. Jacques DAVID sont nommés curés in solidum des paroisses Saint-Aubin de la Haute Artière et Saint-Verny du Val d'Artière. Le P. Yesuraja INNACI est nommé modérateur de cet ensemble.

Le P. Jacques DAVID et le P. Yesuraja INNACI sont nommés curés in solidum des paroisses Saint-Luc et Saint-Thomas à Clermont. Le P. Jacques DAVID est nommé modérateur de cet ensemble.

Le P. Jérôme SAVARIMUTHU est nommé prêtre coopérateur au service des paroisses Saint-Aubin de la Haute Artière, Saint-Verny du Val d'Artière, Saint-Luc et Saint-Thomas à Clermont.

Le P. Didier PENTECÔTE est nommé prêtre intervenant au service des paroisses Saint-Aubin de la Haute Artière, Saint-Verny du Val d'Artière, Saint-Luc et Saint-Thomas à Clermont.

M. Florent BOISNAULT, diacre en vue du presbytérat, est nommé au service des paroisses Notre-Dame des Sources au Pays Riomais, Saint-Bénilde en Limagne et Saint-Michel en Limagne Noire.

Le P. François-Marie MAURIN et le P. François-Xavier GÉNÉVILLE sont nommés curés in solidum des paroisses Saint-Romain du Val d'Allier et Sainte-Marie des Lacs et des Couzes. Le P. François-Marie MAURIN est nommé modérateur de cet ensemble.

Ces nominations prennent effet au 1er septembre 2020.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 mai 2020.

+ François KALIST
Archevêque de Clermont

Chers amis,

Malgré les règles sanitaires en vigueur, nous étions 24 personnes, heureuses de se retrouver pour notre cénacle le **dimanche 28 Juin**. Après avoir prié sur le thème : « *L'amour à coeur ouvert* » en ce mois de Juin consacré au Sacré-coeur, nous avons médité le chapelet pour tous nos prêtres et les nouveaux prêtres ordonnés partout en France en cette fête des Saints Pierre et Paul, dont nous avons fait mémoire à l'office de vêpres.

Merci à vous tous pour votre fidélité malgré les nombreuses mesures à respecter et pour votre prière fervente.

Notre prochain cénacle aura lieu le **dimanche 26 Juillet à 15 H** à la chapelle du Centre Diocésain (voir programme).

La pandémie qui nous touche tous, avec ses conséquences humaines, économiques et sociales pour nos familles, pour la France et le monde, nous pousse à ouvrir nos coeurs. A travers le confinement, nous avons pu mesurer combien la vie relationnelle et sacramentelle compte. Ne pas pouvoir se rencontrer, se serrer la main, ne pas pouvoir prendre une personne souffrante dans ses bras, ni recevoir les sacrements, tout cela nous a marqués et nous a bouleversé. Pour les prêtres, il leur a été douloureux de ne pas pouvoir donner le **pardon de Dieu** et le **Pain de Vie** aux paroissiens, et pour les chrétiens douloureux de ne pouvoir recevoir ces sacrements nécessaires pour nourrir notre âme. Mais dans la lumière du Christ ressuscité, nous sommes invités à **passer du découragement à la confiance, de la tristesse à l'espérance**.

Les évêques viennent de procéder à la nomination des prêtres dans leur diocèse. **Alors la mobilité des curés est-elle une bonne ou une mauvaise idée ?** l'article qui suit vous aidera dans votre réflexion. Nous qui avons conscience de l'urgence à éveiller, **encourager et soutenir les vocations de prêtres** pour l'Église et pour le monde, continuons à prier avec persévérance pour que le Seigneur envoie des ouvriers à sa moisson.

La période des vacances est l'occasion aussi de nous interroger sur le sens du repos, du silence et de la manière dont nous occupons notre temps. Alors durant ces mois, prenons le temps, chaque jour, seul ou en famille, de prier, d'écouter, de lire la Parole de Dieu et de vivre les sacrements, d'être attentif à ceux qui nous entourent (malades, personnes âgées...) et de nous abandonner avec confiance entre les mains du Père.

Enfin, au coeur de l'été, nous allons fêter l'**Assomption de la Vierge Marie**, qui est promesse de résurrection pour nous qui sommes appelés à être « *attentifs aux choses d'en-haut pour obtenir de partager sa gloire* ».

Bel été à tous dans la lumière de Dieu, sous le regard de la Vierge Marie.

Fraternellement.

Philippe COMPAIN

Mobilité des curés

Bonne ou mauvaise idée ?

Tous les six à neuf ans, un curé est nommé par son évêque dans une nouvelle paroisse. Une pratique qui suscite de plus en plus de critiques de la part des pasteurs eux-mêmes. Et si le problème était ailleurs ?

Sur le site Internet d'un important diocèse français, rubrique « Actualités » et sous le titre « Nominations dans le diocèse pour septembre 2020, par décision de Mgr G. », on peut lire : « M. l'abbé Emmanuel X. est nommé curé de la paroisse Y, pour une durée de six ans. » En dessous : « M. l'abbé Yves W. est reconduit dans ses charges de curé de la paroisse Z., pour trois ans. » Ligne après ligne s'égrènent les mutations à venir dans le presbyterium diocésain. Chaque fin de printemps, en prévision de la rentrée de septembre, les nouvelles nominations diocésaines sont rendues publiques. Elles concernent notamment les curés de paroisses, qui centralisent toutes les attentions, et cristallisent parfois les peurs de changer comme les désirs de renouveau. En France, comme dans la plupart des pays occidentaux, l'usage est de nommer un curé pour six ans, renouvelable ou plus souvent prolongé de trois ans. Une pratique qui s'est démocratisée après le dernier concile. Depuis quelques années, l'usage est pourtant remis en cause par une partie du clergé français. « En 2018, le sujet a été abordé lors de la journée que le congrès Mission dédie aux prêtres, se remémore l'abbé François

“

« La règle induit que les curés sont interchangeable, comme des fonctionnaires. Or, le prêtre est un père pour ses paroissiens. »

Mgr David Macaire

ET L'HUMAIN DANS TOUT ÇA ?

Accueillir un nouveau curé

signifie se séparer de son prédécesseur, avec qui des liens se sont – normalement – créés. Brigitte, la cinquantaine, se souvient de la réaction de son mari à l'annonce du départ pour une autre paroisse de leur curé. « Après la messe, il n'a cessé de pleurer. Je l'ai rarement vu aussi bouleversé, il a vécu son départ comme un véritable abandon. »

Dedieu. *Un des intervenants a posé cette question : connaissez-vous la différence entre un chêne et un bonzaï ? Le premier a pu croître, tandis que l'autre est resté tout petit, car on n'a cessé de le déraciner pour le mettre dans un pot plus petit.*

Il en va de même avec les curés qui ne cessent de passer d'une paroisse à une autre. Des applaudissements sont spontanément montés de l'assemblée», poursuit le curé des paroisses Saint-Urbain de La Garenne-Colombes et de Sainte-Marie-des-Vallées de Colombes (diocèse de Nanterre), poste qu'il occupe depuis déjà neuf ans. Jusqu'à ce jour de 2018, il ne s'était jamais interrogé sur la question de la légitimité de cette pratique.

« Je me disais : il y a une règle, un point c'est tout. »

Pourtant, en la matière, l'exception est justement devenue la règle. En effet, le Code de droit canonique de 1983 rappelle au canon 522 que *« le curé doit jouir de la stabilité, et c'est pourquoi il sera nommé pour un temps indéterminé »*. Une affirmation immédiatement tempérée par l'assertion suivante : *« L'évêque diocésain ne peut le nommer pour un temps fixé que si cela a été admis par un décret de la Conférence des évêques »* (voir encadré). En France, ce décret a été pris en 1984 et stipule que *« chaque évêque français pourra nommer les curés pour six ans avec possibilité de prorogation »*.

BÂTIR UN PROJET PAROISSIAL

Pourquoi certains prêtres s'émeuvent-ils alors aujourd'hui d'une règle plutôt bien acceptée jusque-là ? *« Les curés ont besoin de plusieurs années pour bien connaître leurs paroissiens, savoir quels sont les talents des uns et des autres »,* argumente l'abbé Dedieu, qui travaille actuellement ces questions pastorales dans un cadre universitaire. Beaucoup d'entre eux ont >>>

>>> aussi été sensibilisés à la nécessité de bâtir un projet pour la paroisse. *« Comment lancer un projet pastoral quand on ne sait pas si on sera encore là dans deux ans ? »,* interroge le curé qui explique bénir les tombes de ses prédécesseurs chaque 2 novembre et ne pouvoir imaginer sa propre sépulture qu'à leurs côtés. Le changement permanent pourrait d'ailleurs affaiblir les paroisses elles-mêmes, selon le Père Mario Saint-Pierre, prêtre québécois accueilli dans le diocèse de Fréjus-Toulon. Il a beaucoup étudié la

théologie de l'Église en croissance, notamment chez des auteurs évangéliques tels que le pasteur Donald McGavran. *« Ces études montrent que les communautés qui changent de leaders avant cinq ans ne connaissent pas de croissance »,* explique-t-il.

LA MOBILITÉ, SOURCE DE TRAVERS ?

« Lorsque j'installe un curé dans une paroisse, je lui dis qu'en principe, c'est sine die », affirme du tac au tac Mgr David Macaire. S'il comprend la règle édictée en 1984, l'archevêque de Saint-Pierre et Fort-de-France est de longue date opposé à cette pratique. *« Elle induit que les curés sont interchangeables, comme des fonctionnaires. Or, le prêtre est un père pour ses paroissiens. »* Pour le plus jeune des évêques français, les changements fréquents de curés entraînent une *« insécurité pour les paroissiens »,* voire des *« traumatismes »* ! Du côté des prêtres, Mgr Macaire évoque la difficulté de devoir repartir de zéro tous les six ans... *« Au fond, ce débat pose une question essentielle : qu'attend-on des prêtres aujourd'hui ? »* Le curé est le *« pasteur propre »* de la paroisse. Il accomplit *« les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner »* (canon 522). Il veille ainsi à la bonne santé de sa paroisse et à sa croissance.

Selon le dominicain, cette pratique des six ans peut faire du curé *« le maillon faible »* de la paroisse. *« L'organiste est là depuis quarante ans, la catéchiste depuis trente, tout comme le diacre permanent et son épouse ! Ceux-là semblent inamovibles. En cas de problème, l'évêque n'a alors qu'une solution : déplacer le curé qui fait office de fusible ! »*

« Ce dont les prêtres se plaignent, ce sont les changements inhumains qui les font se sentir tels des pions que l'on déplace sur un échiquier », explique anonymement un prêtre français. Certains curés vivent par exemple mal d'être parfois considérés comme de simples rustines par leurs évêques. *« Quand votre évêque vous appelle dans une paroisse en vous*

disant: "J'ai besoin de tes talents ici", c'est plus valorisant que lorsque vous êtes envoyé dans une communauté simplement parce que la place est restée vacante depuis le décès du confrère... », poursuit ce prêtre.

Et si la mobilité à tous crins des curés était, par ailleurs, la source de certains travers? L'abbé Dedieu évoque le « *carriérisme* » possible. Fort d'une première expérience réussie en paroisse, un prêtre est nommé curé dans une paroisse plus importante. « *On commence vicaire dans une paroisse rurale pour finir, comme une récompense, curé d'une grosse paroisse de centre-ville...* », explique un prêtre préférant taire son nom.

Cette volonté de stabilité affichée par les curés a-t-elle une chance d'être entendue, alors que le modèle de l'organisation paroissiale commence à être remis en cause dans certains diocèses, principalement ruraux? « *L'organisation territoriale actuelle de l'Église continue de fonctionner selon des schémas hérités du monde rural*, explique le Père Saint-Pierre. *Or, l'urbanisation a changé la donne. Huit Français sur dix vivent en ville. Le manque de prêtres dans le monde rural fait que les structures ecclésiales traditionnelles ne tiennent plus et s'effondrent comme des châteaux de cartes. Déjà, des diocèses — je pense par exemple à celui de Reims — revoient leur organisation territoriale.* »

La règle des six années pourrait donc être remise en cause par cette révolution en cours dans l'Église. Dans une perspective missionnaire, la mobilité deviendrait-elle la règle? Le Père Saint-Pierre ne l'exclut pas et cite l'exemple du Français saint François de Laval (1623-1708), premier évêque de Nouvelle-France, ancêtre du Québec: « *Il ne voulait pas de cures fixes pour que son clergé reste toujours mobile et disponible pour la mission.* » À l'image du clergé français de demain? ■ **Benjamin Coste**

« LE MAILLAGE TERRITORIAL NE TIENT PLUS »

« Nous résistons à la tentation de vouloir boucher des trous. »

Mgr Laurent Le Boulc'h préside le groupe de travail Paroisses et Territoires au sein de la Conférence des évêques de France. Avec les autres membres de cet atelier, l'évêque de Coutances et Avranches (Manche) essaie d'imaginer les manières nouvelles de rendre présente l'Église à nos contemporains. La réflexion autour du rôle du prêtre y tient une place centrale: comment le rendre plus proche? Comment faire en sorte qu'il puisse revenir à l'essentiel de son ministère? Comment trouver des lieux de ressourcement et de fraternité s'il devait être plus mobile? Autant de questions qui continueront d'être creusées lors de la prochaine rencontre de ce groupe de travail, en novembre. ■ **B.C.**

Prière pour les prêtres

mon Dieu,
Je vous prie pour vos prêtres,
pour tous vos prêtres.

Je vous demande pour eux la sainteté.

Je vous demande qu'ils aiment profondément
leur sacrifice et qu'ils le vivent avec amour.

Je vous demande pour eux l'obéissance,
l'esprit de détachement,

une inaltérable et limpide chasteté,

et aussi l'abnégation, l'humilité,

la douceur, le zèle, le dévouement.

Je vous demande qu'aucune âme
ne les approche sans vous aimer davantage.

Je vous demande, mon Dieu,

de semer par eux, dans le monde,

des grâces mariales,

qui révèlent à quel point Marie est notre Mère.

Et pour qu'il en soit ainsi,

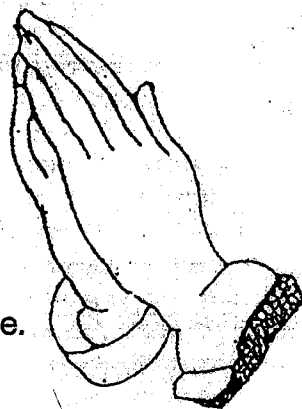
pour que votre règne s'étende

et s'affermisse par eux sur la terre,

Je vous promets, ô Jésus, de m'offrir

avec Vous, de tout mon cœur.

Amen !



Centième anniversaire de Émile CLAUDET

C'est avec une grande joie que nous nous associons à l'action de grâce de Monsieur Émile CLAUDET qui a fêté son centième anniversaire.

Né le 25 Juin 1920 à Chapois, dans le Jura, au sein d'une famille très unie, et entouré de quatre frères et trois sœurs. Après avoir eu son bac en 1939 puis une licence d'histoire et géographie, Émile est entré le 1^{er} mai 1942 à la SNCF à Auxonne, en Côte-d'or. Suite à différentes affectations et nombreuses promotions, il a été muté à Clermont-Ferrand où il a enseigné de 1962 à 1971 à l'École des cadres de la SNCF.

En 1947, il rencontre Juliette à Lourdes et se sont mariés en avril 1948.

La vie d'Émile a été comblée par plus de soixante dix ans de bénévolat à la Société Saint-Vincent-de-Paul, l'association Jeanne Jugan des Petites Soeurs des Pauvres, Espérance et Vie, le MCR, sans oublier notre Famille de prière pour les vocations, toujours fidèle à nos cénacles de prière et à nos pèlerinages.

Émile a une grande dévotion à son ange gardien et à la Vierge Marie qui lui a accordé beaucoup de grâce !

C'est entouré de sa famille et de ses amis qu'il a fêté ses 100 ans à son domicile pour déguster le gâteau d'un anniversaire extraordinaire !

Nous lui souhaitons encore de longues années d'existence et nous lui assurons toutes nos prières d'action de grâce !

« Cénacle de prière »

Dimanche 26 juillet 2020

Au Centre Diocésain de Pastorale

133, avenue de la République
à Clermont-Ferrand

Programme :

15 H 00: - « Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson ».

- Chapelet médité pour les prêtres.

- Office de vêpres.

17 H 00 : - verre de l'amitié.

Vous êtes invités à venir nombreux en famille et avec vos amis.

Merci de penser à organiser le covoiturage.

L'accès au Centre Diocésain de Pastorale se fait par la

rue du Clos Four.

-Parking assuré.

ARRÊT TRAM : La gravière.